

## A l'attention de Madame le Sous-Préfet de Muret

**Objet : situation de conflit au centre courrier de Muret.**

Muret, le 3 septembre 2018

Madame,

Les représentants du personnel et des organisations syndicales CGT et Sud sollicitent un rendez-vous auprès de vos services. Nous souhaitons vous informer de la situation de conflit qui perdure depuis le 4 août 2018 au centre courrier de Muret.

Cette situation entraîne de lourdes perturbations de distribution de courrier et colis mais également des instances LR auprès des administrés et entreprises du secteur de Muret et des villes des alentours desservies par Muret (Eaunes, Labastidette, Le Lherm, Seysses, Saint Clar, Muret et les annexes). Un courrier a été envoyé à ces municipalités afin qu'elles soient tenues informées de la situation sociale et des conséquences auprès de leurs administrés.

L'origine du conflit vient principalement d'une réorganisation de la distribution mise en place le 19 janvier 2018 mais surtout de manque de personnel, de turn over, de manque de moyens et de sanctions prises à l'encontre d'une partie des agents. Le personnel de Muret a donc décidé de s'inscrire dans un mouvement social et cela en plein été.

Nous attirons également votre attention sur l'absence de négociations avec la direction locale, le directeur d'établissement fait preuve de mutisme et de provocations qui n'ont été que trop endurés par le personnel. Par ailleurs, le renvoi récent de personnel CDD du jour au lendemain aura causé de sévères aggravations des conditions de travail.

Pour votre information, sur Muret, le taux d'accidentologie est démesuré. Aussi, nous avons saisi l'Inspection du Travail avec qui nous avons des échanges réguliers. Cette dernière a fait des rappels par courrier, auprès de la Direction, sur la législation en vigueur en matière du droit du travail et d'obligation de protection des salariés. Cela n'a pas permis de remettre un sens à notre mission de services publics.

Enfin, nous vous précisons que la direction de Muret basée à Portet gère également d'autres sites (Cugnaux, Auterive, Portet, Muret, Cintegabelle, Rieumes, Noé, Cazères, Montesquieu, Le Fousseret, Carbonne, Venerque) et qu'il n'est pas exclu qu'une propagation de la situation de Muret ne vienne impacter les autres sites.

Bien respectueusement,

Le personnel de Muret et ses représentants

Le secrétaire du CHS/CT de Sudptt

Loïc Graule      06 67 87 10 78

Le représentant local de la CGT

Jean Luc Seilhé      06 51 22 44 54